- 9. Au cours des cinq dernières années, quelles irrégularités, s'il en est, a-t-on constatées relativement à l'usage et à l'achat des vivres susmentionnés et, si des irrégularités se sont produites, quelles mesures a-t-on prises ?
- 10. Quand a-t-on mené la dernière enquête sur la qualité des repas servis aux employés?
- 11. A l'égard de la dernière année pour laquelle on possède une statistique, de quels fournisseurs, et pour quels montants dans chaque cas, a-t-on acheté des vivres destinés au n.g.c. *Essington*, et quels sont les propriétaires des maisons d'affaires en cause?
- 12. L'un ou l'autre de ces propriétaires est-il à l'emploi du gouvernement du Canada?
- 13. Sur lesquels de ces navires a-t-on coutume de dispenser la majorité des employés d'être à bord durant le week-end?

Question n° 75 par M. Howard—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Depuis le 1° décembre 1961, quelque véhicule du gouvernement ou de l'un de ses ministères, organismes ou services, a-t-il traversé, en Colombie-Britannique, les lignes de piquetage établies par le syndicat des employés de détaillants, de grossistes et de grands magasins (AFL-CIO/CLC) à la Taylor, Pearson and Carson Corporation, et, dans le cas de l'affirmative, ces actes ont-ils été exécutés à la connaissance et du consentement du gouvernement ou du ministère, de l'organisme ou du service en cause?

2. Prend-on des mesures pour éviter le retour de tels actes et, dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

Question n° 86 par M. Martel—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. De 1949 à 1957, le gouvernement fédéral a-t-il déjà exécuté des travaux près de Duparquet, dans le nord-ouest québécois, aux lacs Hébécourt, Duparquet et Abitibi ou dans la région avoisinante?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) qui a demandé ces travaux et les a recommandés au gouvernement fédéral de l'époque, b) quel contremaître dirigeait chacun de ces projets, c) quel a été le coût global de chaque projet, d) quels salaires a-t-on versés à chaque contremaître et aux autres personnes employées à ces travaux, e) quels ont été les fournisseurs des matériaux, des machines ou des autres services de toutes sortes à chaque endroit, et quel montant a-t-on versé à chaque fournisseur?

Question n° 87 par M. Martel—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Entre 1949 et 1957, le gouvernement fédéral a-t-il déjà exécuté des travaux de nettoyage dans la rivière Senneville et dans la petite rivière Senneville, dans les comtés de Villeneuve et de Chapleau?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) qui a demandé ces travaux de nettoyage et les a recommandés au gouvernement fédéral de l'époque, b) quel contremaître dirigeait chacun de ces projets, c) quel a été le coût global de chaque projet, d) quels salaires a-t-on versés à chaque contremaître et aux autres personnes employées à ces travaux, e) quels ont été les fournisseurs des matériaux, des machines ou des autres services de toutes sortes à chaque endroit, et quel montant a-t-on versé à chaque fournisseur?

Question n° 88 par M. Martel—Ordre de la Chambre en vue de l'état suivant: 1. Entre 1949 et 1957, le gouvernement fédéral a-t-il déjà entrepris des travaux de construction d'un quai au lac Macamic, dans le comté de Chapleau, ou des travaux de nettoyage près du lac Macamic ou dans les environs de la ville de Macamic et de la municipalité de Royal-Roussillon?